



Assemblée générale

Distr. limitée
22 novembre 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session Cinquième Commission

Point 112 de l'ordre du jour

Budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003

Projet de décision présenté par le Vice-Président à l'issue de consultations officielles

Étude approfondie de la structure des postes au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies

L'Assemblée générale :

a) Prend note du rapport du Secrétaire général sur l'étude approfondie de la structure des postes au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies¹ et des rapports correspondants du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires²;

b) Décide de poursuivre l'examen de la question de l'étude approfondie de la structure des postes au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies à sa cinquante-huitième session, au titre des questions intitulées « Gestion des ressources humaines » et « Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005 »;

c) Prie le Secrétaire général d'inclure, dans le contexte du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005, compte tenu des vues exprimées par les États Membres, plus de renseignements sur la question de la structure des postes au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et, en particulier, d'établir une comparaison de la structure des postes au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies avec celles d'autres organisations multilatérales qui n'ont pas été couvertes dans le rapport du Secrétaire général, ainsi qu'avec celles de certains États Membres, en indiquant la part en pourcentage de chaque classe.

¹ A/57/483.

² A/57/7/Add.14.

